

17 juillet 2020

## **République démocratique du Congo : Enlèvement du défenseur des droits humains Bandeke Namuhenda**

Le 16 juillet 2020, le défenseur des droits humains **Bandeke Namuhenda** a été enlevé par six inconnus armés à son domicile à Uvira, dans la province du Sud-Kivu.

[Bandeke Namuhenda](#) est un défenseur des droits humains et membre de l'organisation Lutte pour le changement (LUCHA) RDC Afrique. LUCHA RDC Afrique est un mouvement qui défend la justice sociale et encourage les citoyens à lutter pour la promotion et le respect des droits humains par le biais de campagnes et de pétitions.

Le 16 juillet 2020, vers 19h20, six inconnus armés se sont introduits dans la maison de Bandeke Namuhenda alors qu'il était à l'intérieur avec sa femme et son fils. Après avoir dérobé l'ordinateur portable du défenseur, trois téléphones et de l'argent, les assaillants ont enlevé le défenseur des droits humains. Sa famille a signalé son kidnapping au poste de police et n'a reçu aucune information sur sa localisation depuis son enlèvement.

La famille de Bandeke Namuhenda pense que le défenseur a été pris pour cible en représailles de ses activités légitimes et pacifiques en faveur des droits humains.

Le 8 juillet 2020, LUCHA RDC Afrique a organisé une marche à Uvira pour soutenir les soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et leurs efforts pour apporter la paix et la sécurité sur les hauts plateaux de Minembwe. Après cette marche, les 10 et 12 juillet, Bandeke Namuhenda et trois autres membres de LUCHA RDC Afrique ont reçu des menaces de mort d'un numéro inconnu, menaçant de les tuer s'ils poursuivaient leurs activités de défense des droits humains à Uvira.

Front Line Defenders est très préoccupée par l'enlèvement de Bandeke Namuhenda et par les menaces de mort contre des membres de LUCHA RDC Afrique car Front Line Defenders pense ces actes sont directement liés à leur travail pacifique et légitime en faveur des droits humains.

### **Front Line Defenders exhorte les autorités de la République Démocratique du Congo à :**

1. Mener immédiatement une enquête approfondie et impartiale sur l'enlèvement du défenseur des droits humains Bandeke Namuhenda, afin d'assurer sa protection et sa libération, de publier les résultats et de traduire les responsables en justice, conformément aux normes internationales ;
2. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits humains en RDC puissent mener à bien leurs activités légitimes de défense des droits humains sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement et les menaces.